

ADMISSION

L'admission à l'ENSH est par voie de concours nationale d'entrée aux grandes écoles supérieures à l'issue de deux (02) années d'études en classes préparatoires sciences et techniques au sein de l'école ou au niveau d'autres écoles supérieures.

FILIEIRES ET SPECIALITES D'ETUDE

La durée du parcours d'études à l'ENSH est de trois ans dans l'une filières suivantes :

1-Hydraulique Urbaine

-Conception des systèmes d'Alimentation en Eau Potable.

-Conception des systèmes Assainissement.

2-Aménagement et Ouvrages Hydrotechniques

-Aménagement et Génie Hydraulique.

-Conception des Ouvrages Hydrotechnique.

3-Irrigation-Drainage

-Conception des systèmes d'irrigation-drainage.

-Réutilisation des eaux non conventionnelles.

L'ENSH compte élargir son réseau de compétence pour assurer d'autres offres de formation dans des disciplines connexes à l'hydraulique, il s'agit des options suivantes :

-Ouvrages Hydrauliques et Environnement

-Hydro-Energétique

Les enseignements sont assurés sous formes de cours, travaux dirigés, de travaux pratiques, projets consolidés par des sorties d'études et stages en milieux professionnels.

Les enseignements dispensés répondent aux normes et standard international des grandes écoles dans le cadre de la globalisation des enseignements.